

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION 2GK (2GKSIAC) » en abrégé « 2GKSIAC »

Siège Abidjan, Treichville, Abidjan treichville  
Avenue 13, Lot 603, Ilot 19

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07 Fév 2023 reçus par Me HAPALI NGUESSAN Anne S., NOTAIRE, et enregistrés à TREICHTVILLE le 09 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION 2GK (2GKSIAC) » en abrégé « 2GKSIAC »

Objet :

- L'aménagement foncier,
- Le bâtiment, les travaux publics, le génie civil,
- La construction et la réhabilitation des infrastructures,
- L'électricité en général,
- La distribution et la commercialisation en général,
- La représentation commerciale,
- Diverses prestations et services. Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec la possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, Abidjan treichville  
Avenue 13, Lot 603, Ilot 19

Dirigeant(s) M GUEHI GUÉDÉ YVES PAUL VINCENT  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06711 du 14/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44418/GTCA/RC/2023 du 14/06/2023

